

## Conseil D'école du 27 juin 2022

Le conseil d'école s'est déroulé le 27 juin 2022 dans la cantine de l'école élémentaire en deux parties : la première partie les équipes des écoles Maternelle et élémentaire se sont regroupées afin de traiter ensemble des questions « communes » aux deux écoles. Dans la seconde partie les représentants de l'école maternelle et de l'école Elémentaire se sont réunis chacun de leur côté. Étaient présents lors de cette réunion Mme Vaillat directrice de l'école élémentaire, Mme Huijsing directrice de l'école Maternelle, des instituteurs de l'école élémentaire, des institutrices de l'école maternelle, des représentants des parents d'élèves, ainsi que des interlocuteurs de la Mairie.

Mme Vaillat, directrice de l'école élémentaire, débute les échanges sur la partie commune en procédant à l'approbation du dernier PV.

### Premier Point : exercices PPMS

Est expliqué à l'assemblée qu'un exercice PPMS a été fait le 22 juin portant sur les risques naturels. Le scénario choisi : une tempête survient aux abords de l'école, il a donc été demandé aux enfants de se mettre à l'abri en respectant les consignes de sécurité et écoutant attentivement les membres de l'encadrement qui lors de ces scénarios possèdent chacun un rôle bien défini. Au sein de l'école Gouze élémentaire 4 zones sont dédiées à la mise à l'abri des enfants, 1 pour l'école Dieuzaide et 3 pour la maternelle. Il existe une boîte de secours par classe, 1 communication est possible par messagerie. L'exercice a été observé par la police municipale et le personnel de Mairie. Le dernier exercice sera fait le 6 juillet.

Les objectifs de ces exercices sont :

- Acquérir et renforcer les réflexes de sécurité des enfants
- Rassurer les élèves
- Relever certains points à améliorer.

Ce qu'il nous faut retenir de cet exercice :

- Il a duré 15 à 20min
- Côté maternelle : très bien déroulé, les élèves comprennent les mises en situations, néanmoins certains enfants ont le réflexe encore de se cacher sous les tables (ce qui est préconisé lors de l'alerte intrusion) plutôt que de se diriger vers les zones d'abri ce qui était le but de l'exercice.
- Côté élémentaire : exercice fait dans le calme, très bien passé, les enfants ont de bons réflexes.
- Les directrices souhaiteraient augmenter le nombre de tests sonores pour que les enfants puissent mieux reconnaître les différentes alarmes (elles sont aux nombres de 3 : alarme intrusion, alarme risques naturels, alarme incendie) : sur Gouze élémentaire, cet entraînement n'a pas pu être réalisé (pb de télécommande)
- Il faudra songer à mettre en place un code secret à donner à chaque classe lors de la fin de l'alerte intrusion
- Talkie-walkie abandonné par le côté élémentaire pour différentes raisons : interférences sonores, coût écologique avec achat pile et piles à vérifier trop fréquemment, distance de portée trop faible. Côté maternelle : observé que lors de l'absence de Mme La directrice le

message lui est envoyé et n'est pas redirigé vers la directrice de l'élémentaire : pas de communication possible entre les 2 écoles par messagerie !

- Les talky walkies seront réintroduits en maternelle pour palier le point sus-cité. Une vérification des piles des talky walkies sera faite régulièrement !

## Deuxième sujet abordé : la coopérative scolaire

Mme Huijsing rappelle à tous ce qu'est une coopérative scolaire, son but et ses objectifs.

L'exercice comptable s'achève le 31 août. La vérification des comptes peut se faire jusqu'au 30 septembre par 1 Mandataire désigné et 1 parent d'élève.

La coopérative scolaire n'a comme revenus que les dons volontaires des parents, et un don de la mairie qui est d'environ 6€/enfant.

En plus des dons à la coop. Sco., la mairie subventionne différents projets comme les spectacles de Noël, ou des classes transplantées.

Mme Vaille aborde le sujet de l'aide « exceptionnelle » des enfants de cette année qui ont créé des objets et autres petites choses que l'association des parents d'élèves a pu vendre lors des marchés de Noël. Cette aide ne peut pas se faire de manière régulière. Côté maternelle c'est très compliqué à mettre en place puisque cela doit être fait dans le cadre d'un projet pédagogique pour les enfants. Toutefois, cela reste envisageable au sein de l'école dans le cadre de financement d'un projet (voyage scolaire par exemple).

Il est rappelé qu'il n'y a aucune obligation à faire des sorties scolaires et qu'un éveil pédagogique peut très bien se faire dans l'enceinte de l'école. Les sorties même si elles sont largement sollicitées par les parents ne sont en aucun cas obligatoires et restent soumises à l'aboutissement d'un projet pédagogique !

Les principes de la coopérative scolaire sont expliqués en début d'année lors des réunions de rentrée, où malheureusement trop peu de parents sont présents.

L'école a fait le choix de ne faire des demandes de dons qu'une fois par an à la rentrée scolaire, alors que dans d'autres, cet appel au don est mensuel !

La coopérative scolaire est très réglementée. Les collaborations avec notre association ne peuvent pas sortir d'un certain cadre.

## Troisième point abordé : Les photos de classes

Les photos de classes sont très réglementées.

D'après le bulletin du 24 juin 2003, une photo doit être prise « **en situation d'apprentissage** » par ex avec un stylo à la main.

Depuis cette année, la réglementation est renforcée par une charte qui doit être signée par le photographe qui doit la suivre à la lettre et qui est tenu de pas faire de commerce en dehors de

l'école. Par exemple, les mugs avec la photo de l'enfant dessus sont interdits, les portes clés également.

La coopérative scolaire n'a pas le droit de faire de concurrence aux photographes.

Pour ce qui est des photos de fratrie, Mme Vaillat et Mme Huijsing entendent et comprennent que les parents d'élèves les apprécient. Toutefois, il faut comprendre que :

- Avec 3 sites différents les regroupements de fratrie sont très fastidieux.
  - Que le temps pour prendre des photos de classe et individuelles est déjà de deux jours, ce qui constitue une perte sur le plan pédagogique et de ce fait il n'est pas envisageable de faire perdre 3 ou 4 jours pour prendre des photos spécialement de fratrie. Il y a plus de 100 fratries sur le complexe scolaire.
  - Que c'est interdit, et que c'est un détournement de la réglementation de les faire.
- Ajoutée par un enseignant : les parents ont ces photos sur leurs téléphones !

Les directrices nous redisent que les photos de fratries n'auront plus lieu sur le complexe.

L'association réfléchira à une solution alternative, en fonction de ses disponibilités, de ses volontaires et de la réglementation !

## Quatrième sujet abordé : la liaison passerelle GS/CP

Pour faciliter la rentrée scolaire des futurs CP, des visites ont lieu dans l'école élémentaire.

Les directrices ont dû adapter cette familiarisation en fonction de la canicule et du contexte sanitaire.

L'intervention de l'infirmière scolaire a été annulée pour cause de blessure (de l'infirmière) !

Des échanges entre les classes ont eu lieu :

1<sup>er</sup> échange : 2 classes se rencontrent et les CP lisent une histoire aux grandes sections

2<sup>eme</sup> échange : A la place du sport, des binômes ont été fait ½ classe cp et ½ classe GS pour expliquer le fonctionnement de l'organisation de la classe, de la cour, les WC, des règles ....

3<sup>eme</sup> échange : les GS vont chanter leur chorale aux CP

4<sup>eme</sup> échange : les GS vont manger du côté élémentaire.

Pour les exercices PPMS et pour les passerelles, le groupe scolaire a rencontré des retards de mise en place et autres rebondissement à cause du contexte sanitaire qui ne s'est débloqué que dernièrement mais aussi climatique. Ils ont dû faire en moins de 2 mois ce qu'ils faisaient sur une période de 6 mois.

## Quatrième point abordé : les gestions lors de la canicule

Mme Vaillie laisse la parole aux représentant de la mairie. Celui-ci nous affirme que la mairie est en pleine réflexion sur les épisodes de canicule. Une réunion se passera au mois de septembre afin de réfléchir à de nouveaux protocoles, des outils afin d'améliorer les conditions de travail de chacun.

Des experts réfléchissent aussi à des supports comme les voiles d'ombrages pour les fenêtres des classes. Mme Vaillie rappelle aussi que chaque classe est pourvu d'un ventilateur et que les volets sont baissés en fin de matinée pour limiter la sensation de chaleur dans les classes. Il n'est pas envisageable de climatiser l'ensemble des classes, ce qui est contre-productif dans la démarche environnementale.

## Question parents :

- Mme Péguay porte à l'attention le fait que certains parents n'ont pas la notion de la gestion de la coop. Expliquer comment ces fonds sont utilisés autrement que lors des sorties est suggéré.

Mme Vaillie explique que sur Chaque PV du côté élémentaire une partie est consacré justement à ses coûts. Mme Huijsing et plusieurs institutrices rappelle qu'en début d'année ces sommes, sont abordées.

Pour exemple les Goûters prévus pour les anniversaires en maternelle reviennent environ à 400 euros par an, les jeux achetés qui servent à des projets qui coûtent très chers. *Mme Péguay suggère de mettre en lumière ces types de coûts qui ont aussi une importance, et ne se voient pas.*

Dans le bilan comptable de fin d'année il est aussi détaillé ces sommes puisque les factures sont présentées.

N'oublions pas que les objectifs de l'enseignement : sont d'accueillir et d'apprendre.

- Nous avons fait un rappel des objets de l'association, et de la difficulté de mise en œuvre.
- Nos actions de cette année : aide à deux familles pour le transport de leur enfant, actions sapins de Noël, chocolats à deux reprises, marché de Noël, papiers cadeaux, vente de gâteaux, tickets de tombolas, et participations aux fêtes écoles et AIC. Nous avons également participé à la préparation de la journée handicap.

Nous avons fait part de notre manque de visibilité, malgré notre site, facebook, et l'affichage. Mme Godet, membre de l'association, fait part que notre présence aux réunions de rentrées pourrait être un plus (l'équipe enseignante nous rappelle que de moins en moins de parents y sont présents). Nous expliquons l'implication chronophage entre réunions, préparations des actions, difficultés de communication, etc. Si les conditions ne s'améliorent pas l'année prochaine, nous ne pourrons pas nous réengager l'année suivante en tant que représentants. Nous sommes bénévoles, peu nombreux, c'est un temps mais aussi de l'argent pris sur nos vies de famille.

Mme Huijsing nous fait part également que de nombreux parents se trompent lors des prises de contact. Ils contactent l'école maternelle au lieu de notre association ou à la place de l'école élémentaire. Nous allons tenter de clarifier cela dorénavant.

Fin de la partie commune.

## PARTIE ELEMENTAIRE

### Prévision des effectifs et organisation pédagogique

Les effectifs prévisionnels sont de 310 élèves à ce jour (en augmentation) répartis sur 12 classes. La répartition des élèves se fait sur plusieurs critères : l'équilibre fille/garçon, le comportement, les affinités, etc + la répartition des élèves relevant du dispositif ULIS. Il y aura 3 classes à Dieuzaide, et 9 sur Gouze (+ dispositif ULIS). Cette répartition est faite par les enseignants. A ce jour, il n'est pas possible de connaître les niveaux qui seront sur Dieuzaide, ni la répartition des classes.

Les classes seront affichées le jour de la prérentrée, lorsque les enseignants auront les effectifs définitifs. L'organisation pédagogique est ferme !

### Aménagement numérique dans les classes

La mairie ayant reçu la subvention de l'état, les travaux seront lancés cet été. Chaque classe sera équipée numériquement, et les enseignants seront formés pour l'utilisation de ces supports. Les coûts seront communiqués ultérieurement.

### Liaison Ecole Collège

Cette liaison a été compliquée à mettre en place. Toutefois, les classes de CM2 vont le 28 juin au collège pour une visite des différents lieux : classes, CDI, administratifs, etc. Il y aura des élèves tuteurs qui reviendront au collège pour cela. Pendant ce temps, se tiendra une commission d'harmonisation avec les enseignants.

### Point COOP

(Nous ne donnerons que des chiffres arrondis à la dizaine)

2 gros projets cette année : classes découvertes, pour un coût 7140€, projet Montolieu : 4380€ ; la mairie a subventionné ces deux projets à hauteur de 1500 et 3500€ respectivement.

Coût des sorties et des bus : 8740€, projets tenus dans l'école 7100€, spectacles et cinéma : 3310€, livres : 5760€, autres : 5450 € auxquels il faut ajouter l'adhésion de chaque enfant à la COOP+les droits sacem : 2,9€/enfant (note de votre rédactrice : montant estimé par enfant supérieur à 104€)

## Projets des classes

Chaque projet doit avoir un but pédagogique et est soumis après rédaction du projet à l'approbation de l'inspection académique.

Deux classes transplantées, malgré l'épisode COVID ! activités en extérieur, spéléologie, ateliers découvertes, conceptions d'hôtels à insectes, etc.

Projet Montolieu : découverte pour 3 classes de l'art de la reliure, de la calligraphie avec une plume de paon, illustration d'une histoire... 4 ateliers sur deux jours. La mairie a exceptionnellement subventionné ce projet à hauteur de 3500€, puisque les 2 années précédentes, il n'y avait pas eu de classe transplantée.

Projet 1-2-3 chantons : a regroupé 4 classes et d'autres écoles. 3 ou 4 chants ont été appris (en fonction des niveaux) pour une représentation sur Villemur. Pas de représentation publique ; Une conseillère pédagogique de musique a accompagné les classes. La thématique était les sentiments et émotions.

Projet mosaïque : c'est un projet qui a débuté en classe par des supports papiers, puis de la mosaïque (type faïence cultura) pour finir par la création d'une frise artistique de 5m/1 sur le mur de l'école. Elle s'est déroulée en 8 séances, et a nécessité l'intervention de 2 artistes. Le coût de ce projet s'élève à 2000€, dont 800€ ont été pris en charge par la mairie. Le restant par la COOP.

Handicap : matinée banalisée, les enfants étaient répartis en 16 groupes. Objectif : réflexion sur le handicap, mise en situation, et débat. L'association a été remerciée pour la mise à disposition des supports, et c'est un projet qu'ils pensent retravailler les années suivantes.

Piscine : 6 classes, et 19 créneaux piscine. 10 parents d'élèves se sont portés volontaires pour encadrer ces séances (24 les années précédentes).

Sortie Bouconne : travail sur les indices et traces d'animaux/ atelier insectes. Bus offert par la communauté de commune.

Sortie Ernest Wallon : à la suite d'un appel à projet du rectorat où la classe a été sélectionnée en dernière minute, les enfants ont pu assister aux sélections de la coupe du monde de rugby + divers ateliers.

Sortie sur Toulouse, avec péniche, et découverte de la passe à poisson et des écluses.

Visite d'une ferme vermicole et de la technique du lombricompost.

Sortie des 4 saisons, avec découverte de l'évolution de la nature autour de l'école sur 4 saisons. (Faute d'accompagnants, la dernière visite risque d'être annulée)

Intervention de la police municipale pour 2 projets : prévention routière dans un premier temps, et prévention internet avec à la clé un permis internet, où les enfants ont été sensibilisés aux bons usages sur internet.

Projet papillon. La classe a pu découvrir l'évolution depuis la chenille jusqu'à la chrysalide (projet en attente d'éclosion)

Projet blob : suite à l'appel à projet du CNRS, 2 classes ont pu mener une expérience en 3 temps réveil et croissance, expérience /réchauffement climatique/mise en dormance. L'expérience est achevée. Ils doivent restituer les résultats au CNRS.

Fête de l'école : les olympiades

24 équipes supervisées par 24 parents, 12 ateliers. Pour préparer ces olympiades, les équipes se sont rencontrées à 2 reprises. Il n'y a pas de compétition entre les équipes. Chaque équipe s'est fixé ses propres objectifs.

Question parents : uniformisation Gouze/Dieuzaide

Par suite d'un document reçu dernièrement, (et quelques remontées) nous avons demandé s'il y avait une uniformisation entre les 2 écoles. En effet, nous avons pu observer que l'école Gouze bénéficie d'un temps de récréation 5mn plus long que sur Dieuzaide sur le papier (règlement intérieur).

Nous avons reçu comme réponse que les temps sont identiques. La différence est que sur l'école Gouze, ils ont ajouté aux 10mn le temps d'entrée et sortie des classes parce qu'il y avait 9 classes !

Ils rappellent que tout est réglementé.

Proposition d'actions communes :

Nous leur avons rappelé que notre équipe se tient à leur disposition s'ils le souhaitent pour tout soutien dans le cadre de leurs projets.

## Réunion Partie Maternelle :

Étaient présents lors de cette partie, Mme Huijsing directrice de l'école maternelle, des institutrices, un représentant des parents d'élèves et un représentant de la mairie. La réunion s'est déroulée dans une ambiance détendue et d'écoute ce qui a facilité tous les échanges.

Seront porté à l'attention plusieurs points :

- 1) Prévision des effectifs rentrée 2022 et organisation pédagogique
- 2) Budgets Mairie année scolaire 2022/2023
- 3) Rentrée échelonnée non cumulative des PS
- 4) Liaison passerelle crèche
- 5) Projet des classes
- 6) Fête de l'école et de l'AIC

Premier point :

Mme Huijsing expose les effectifs provisoires:

41 enfants en PS

48 MS

59 GS

Les effectifs définitifs seront connus fin août.

Il va y avoir un départ en retraite (Mme Brichet), il y aura un remplaçant qui pour le moment n'est pas connus de l'école.

Petites sections changement d'enseignant suite au départ de Mme Brichet : M Barraille sera en charge d'un classe de PS

Liste des classes mise à disposition le 31 août à partir de 16h.

Pour ce qui y est de l'équipe ATSEM, équipe complète avec un changement au mois de janvier (retour congés mat/départ remplaçante)

Deuxième point :

Budget de la mairie :

- Fond pour le petit équipement environ 1800 euros
- Jeux
- Fourniture environ 2800 euros
- Produits pharmaceutiques : 140euros

Il y aura également des Subventions mairie spectacle de Noël, pour les transports utilisés lors des sorties et une subvention pour la coopérative. Ces subventions sont calculées en fonction du nombre d'élèves et votées au conseil municipal.

Mme Huijsing donne une transparence totale sur les coûts des différents budgets :

- 1722.4 euros ont été utilisés pour les bus et les entrées (ex/ferme)
- 1025.49 euros pour les projets de classe (élevage + cuisine ex : gâteaux)
- 1873 euros spectacle et cinéma
- 315.29 euros pour les gâteaux d'anniversaire (à noter que ceux de juin et juillet ne sont pas fait)
- 585.03 projets de classe (livre etc... matériel durable)

Ce qui fait environ 5920 euros, il y a eu 4341 euros reçus par l'école + le reliquat de l'année dernière comme les sorties n'étaient pas possibles à cause du Covid.

Troisième point et quatrième point :

Jeudi 1<sup>er</sup> sep la moitié des élèves de Petite section seront accueilli et n'auront pas d'école le 2.



Le 2 sept l'autre moitié des élèves seront accueilli. Toutefois si certains parents ne peuvent pas garder leur enfant le 2 l'école a pour obligation de les accueillir.

PEDT Sandrine Geoffrot (AIC) renforce sur le 5 et le 6 sept les effectifs avec un encadrement supplémentaire pour la matinée.

L'école a reçu de façon individuelle les parents des futurs PS. Et les futurs élèves ont pu visiter les différents lieux de l'école (cantine, cour, etc.)

LE 30 juin à 18h réunion de parents pour les futurs Ps. Il y a un partenariat avec le pôle enfance et la mairie qui se réunit en mars/avril.

LAEPS et Le CMPP échangent avec l'école pour savoir comment accueillir les enfants dans le cadre d'une passerelle crèche/ école. 3 enfants gouze et 1 de la bastide sont venus sur un temps scolaire et une récréation. Cela s'est très bien passé et l'équipe d'enseignement et les différentes parties concernées souhaiteraient élargir l'expérience.

Cinquième point : les projets de classes,

Tour à tour les différentes institutrices ont énumérés leurs différents projets.

Classe 1 :

- Visite de la ferme avec découverte Vache laitière sortie faite sur une matinée en bus avec pique-nique
- Jardinage : radis (malheureusement la canicule est venue tout détruire).

Classe 2 :

- Visite de la ferme
- Plantation Haricot

Classe 3 :

- Projet élevage papillon
- Jardinage
- Course d'orientation (forêt Bouconne)

Classe4 :

- Projet danger domestique (sortie chez les pompiers)
- Intervention d'un Papa Pompier sur le temps scolaire sur « comment donner l'alerte »
- Sortie sur la forêt de Bouconne échange correspondant, jeux sportifs, chant, poésie

Classe 5 :

- Elevage poussin de la mise en couveuse jusqu'à l'âge adolescence et retourner à la ferme.
- Plantation
- Course orientation forêt Bouconne
- Projet danse

- Mme Huijsing étant en classe double niveau elle a dû donc équilibrer les projets.  
Grandes sections : dangers domestiques et visite de la caserne des pompiers.

Classe 6 :

- Plantation
- Dangers domestiques et visite de la caserne des pompiers
- Projet langue

Projet commun :

- Grande lessive petit souci communication avec certains parents + souci météo
- Cinéma tout au long de l'année
- Bibliothèque (certaines classes n'ont pas pu y aller à cause du COVID +CANICULE)
- Projet chorale classe 3,4,5,6

Réflexion projets : éveil aux langues étrangères et aux cultures différentes. C'est un projet qui ne peut se mener qu'avec la participation des parents d'élèves bilingues ou de cultures différentes. Une des classes a fait l'essai cette année avec deux mamans (une d'origine espagnole et une d'origine wolof)

Une histoire a été lue aux enfants plusieurs fois en français pour qu'ils trouvent des repères, puis en anglais par la maîtresse, puis en espagnole par la maman qui a aussi fait découvrir une danse typique espagnole, puis en wolof.

Autre projet école : langue étrangère, sensibilisation linguistique

Sixième point : Fête de l'école et de l'AIC

Mme Huijsing remercie les enseignants, les membres de l'AIC, les parents d'élèves bénévoles et l'association d'avoir participé à l'élaboration de cette fête d'école, observée par les forces de l'ordre car vigilance attentat rouge jusqu'en décembre.

Tous les enfants ont pu participer et profiter sur le temps scolaire.

Mme Huijsing rappelle que le premier but de la chorale est de montrer ce qu'on a appris, c'est dans l'esprit de savoir restituer un savoir acquis.

C'est l'aboutissement d'un projet et de séquence d'apprentissage ce qui est la mission de l'école de la république.